



Lou Japaïre de Ladinhat

Edito

Dans ce numéro:

Titres	Page
Edito	1
Petite histoire des foires	1
Préservons notre patrimoine architectural	2
Portrait : Kevin & Théo Garrouste	3
L'agenda des associations	4
Contact et adhésion	4

A l'heure de la parution de ce numéro, nous serons en pleine effervescence pour l'organisation de notre événement annuel.

Voici revenu le temps de notre Foire de la Sainte-Catherine, ce moment que nous attendons tous avec impatience. Entre les arbres prêts à être plantés, les discussions sur la place et les retrouvailles autour d'une table, cette journée sent bon nos traditions et notre attachement à notre village.

Cette année, l'association Ladinhat Patrimoine est par-

ticulièrement fière de présenter, à l'occasion de la foire, une exposition photographique consacrée aux visages d'aujourd'hui : les habitants du village, d'ici ou revenus d'ailleurs, qui font vivre notre territoire par leur histoire, leur regard, leur attachement à cette terre. Ces visages familiers racontent mieux que des mots la richesse humaine de notre village — sa mémoire, son énergie, son caractère !

Dans ce nouveau numéro de notre petit journal, vous découvrirez aussi un article sur les legs aux communes, un sujet souvent méconnu

mais qui dit beaucoup de la générosité et de la transmission à l'échelle locale.

Et parce que le patrimoine ne se conjugue pas qu'au passé, un portrait de jeunes du village viendra rappeler que l'avenir, lui aussi, se construit ici, avec passion et envie.

Merci à tous ceux qui participent, de près ou de loin, à la vie de Ladinhat Patrimoine, bénévoles, habitants et amis. Ensemble, continuons à faire grandir nos racines communes.

Bonne lecture, et belle Foire de la Sainte-Catherine à tous !

Nadine CHATEAU

Petite histoire des foires

A une époque où les moyens de locomotion étaient rares et où les gens vivaient isolés dans les hameaux dispersés, éloignés des bourgs, il n'existait que deux occasions de rencontres collectives pour rompre la monotonie des jours et l'isolement : la messe et le marché, ou mieux encore la foire.

Tous allaient à la messe pour les grandes fêtes religieuses et au bourg pour les grandes foires.

Toutes sortes de transactions s'y déroulaient.

On allait aux foires avant tout par besoin de rencontrer des gens, d'échanger des nouvelles, de parler. C'était une habitude, un rite.

Les gestes étaient ritualisés, le calendrier fixé et presque immuable. Ces jours de foire bénéficiaient d'un statut juridique particulier puisqu'on ne pouvait y effectuer aucune saisie, ni arrestation pour dettes.

Dans le canton de Montsalvy, les foires étaient rares sous l'Ancien Régime.

Les lieux de passage tels que Marcolès, Maurs, Calvinet avaient leurs foires.

A Montsalvy on retrouve la trace de deux foires importantes les 15 avril et 24 juin.

Les marchands de toiles et de cire des localités languedociennes de Montpellier, Ganges, Le Vigan s'y retrouvaient chaque année.

Par délibération du Conseil Général du 23 Août 1873 une foire se tenant le 28 mars fût autorisée sur le bourg de Ladinhat.

Elle eut un succès modeste mais elle inspira tout de même le peintre paysan André Puech auquel nous devons cette aquarelle.



La foire du hameau de Trémouille avait lieu quant à elle chaque 17 mai et était assez suivie.

Comité de rédaction:

- Nadine Chateau
- Catherine Jammes
- Didier & Dominique Courtine
- Marie-Hélène Ricard
- Claudine Laborie-Bonnet

Ce journal est gratuit.

Vous pouvez soutenir nos actions en adhérant à l'association **Ladinhat Patrimoine** (voir au verso)

Préservons notre patrimoine architectural.

Le patrimoine architectural de notre commune est un trésor inestimable qui témoigne de notre histoire, de notre culture et de notre identité collective. Cependant, la préservation de ce patrimoine nécessite des efforts constants et des ressources financières importantes, auxquelles notre commune ne peut pas toujours faire face seule. C'est pourquoi il est crucial de sensibiliser chacun d'entre nous à l'importance de la conservation de notre patrimoine et de trouver des solutions pour soutenir notre commune dans cette mission essentielle.

Ladinhat est riche d'un patrimoine architectural diversifié : églises, maisons anciennes, ponts et autres édifices historiques. Ces bâtiments sont bien plus que de simples constructions ; ils racontent l'histoire de notre territoire et de ses habitants. Préserver ces témoins du passé, c'est préserver notre mémoire collective et offrir aux générations futures un lien tangible avec leurs racines.

Les défis de la restauration

La restauration et l'entretien de ce patrimoine architectural représentent un défi financier considérable pour notre commune. On l'a vu avec le restaurant et le problème demeure avec, notamment, l'église et le presbytère. Les coûts des travaux, souvent élevés, vont dépasser les capacités budgétaires locales. De plus, les compétences techniques nécessaires pour mener à bien ces projets sont parfois rares et coûteuses. Face à ces obstacles, il est essentiel de mobiliser toutes les bonnes volontés et de trouver des solutions innovantes pour

financer et réaliser ces travaux indispensables.

Parlons d'héritage...

On oublie que parfois de généreux donateurs ont pensé à la communauté et ont montré ainsi leur attachement à leur terre d'origine. Les défunts **Céline Esquirou, Carrier-Geneste, Germain Canet**, tous sans descendance, ont légué leurs biens à la commune de ladinhat.



Mairie de Ladinhat. Leg Céline Esquirou

Lorsque vient le moment de penser à la succession, beaucoup de gens cherchent des moyens de préserver leur patrimoine pour les générations futures. Léguer des biens immobiliers ou mobiliers à sa commune est une option à considérer sérieusement, non seulement pour contribuer au bien-être de sa communauté, mais aussi pour bénéficier d'avantages fiscaux intéressants.



Leg Germain Canet. Ensemble immobilier revendu
En effet, en choisissant de léguer des biens à sa commune, vous pouvez bénéficier d'une réduction sur les droits de succession. Dans certains cas, ces réductions peuvent aller jusqu'à 75% du montant des droits dus, ce qui représente une économie significative pour vos héritiers. De plus, les biens légués à une commune sont souvent exemptés de certains prélèvements fiscaux, ce qui peut également

constituer un avantage non négligeable.

Au-delà des avantages fiscaux, léguer des biens à sa commune permet de garantir leur préservation et leur utilisation à des fins d'intérêt général. Que ce soit un bâtiment historique, un jardin public ou une collection d'œuvres d'art, vos biens pourront bénéficier à toute la communauté en étant mis à disposition du public ou en étant utilisés pour des projets sociaux ou culturels.

Enfin, léguer à sa commune est également un moyen de laisser une trace durable de votre passage sur terre et d'inscrire votre nom dans l'histoire de votre village. En choisissant de léguer des biens à votre commune, vous contribuez à la construction d'un patrimoine commun, qui sera apprécié par les générations futures.



Leg époux Carrier-Geneste, biens non cessibles

N'hésitez pas à vous renseigner auprès des services fiscaux ou de votre commune pour en savoir plus sur les possibilités qui s'offrent à vous. Votre geste pourrait avoir un impact positif durable sur votre communauté et contribuer à la préservation de votre patrimoine pour les générations à venir.

Les donateurs de ladinhat

- Gabrielle, Céline LIAUBET-ESQUIROU : 1826-1860
- Joseph, Germain, Anicet CANET 1892-1963, célibataire
- Antoine CARRIER: 1906-1997-veuf de Marie-Louise GENESTE (don avec conditions particulières; les biens devront toujours rester la propriété de la commune)



Quel devenir pour le presbytère de Ladinhat ?

Portrait croisé : Kévin et Théo Garrouste

Kévin est né en 2003 et son frère Théo en 2007.



Théo à gauche et Kevin à droite

Leurs racines familiales sont cantaliennes. Elles se partagent entre Arpajon sur Cère par leur côté maternel et Ladinhat par leur côté paternel, Chantal et Bruno, leurs parents et Ginette et René leurs grands-parents bien connus dans le village, particulièrement René qui parcourait la campagne l'hiver en tant que « tueur de cochon » ;

Après son brevet des collèges, Kévin a obtenu son baccalauréat STAV puis a poursuivi par un BTS AXE au Lycée Georges Pompidou à Aurillac.



Kevin

Quant à Théo il a obtenu d'un CAP Menuiserie – Fabricant puis un CAP Menuiserie- Installateur au Lycée professionnel à Massiac. Aujourd'hui il réalise un Brevet Professionnel en alternance au Lycée professionnel de Bains dans la Haute Loire.

Pourquoi ce choix professionnel ?

Pour Kévin, ce choix s'est fait naturellement : ayant été élevé au sein de l'ex-

ploitation familiale dès ses plus jeunes années, il a accompagné ses parents et ses grands- parents sur l'exploitation. Aujourd'hui, il partage son temps entre une activité de salarié agricole dans une entreprise locale et l'exploitation de ses parents. A terme, son projet est de s'installer et développer l'exploitation familiale. Concernant Théo, son attrait pour le travail du bois est né lors de son stage de 3ième chez un menuisier local « un véritable coup de foudre ! ». Aujourd'hui, il approfondit sa formation en alternance chez un menuisier « compagnon du devoir » sur une commune voisine. A terme, il souhaite créer sa propre entreprise.



Théo

La personne qui vous inspire ?

Intuitivement...viscéralement en concert : « notre grand-mère Ginette ! notre seconde Maman. » Elle était d'une grande gentillesse à travers les gestes du quotidien : les repas qu'elle nous préparait avec essentiellement que des produits de son jardin, les gâteaux pour les goûter, son aide pour les devoirs, la transmission de sa passion pour le jardin et nos nombreuses sorties en voiture sur la commune et les communes voisines dans sa 205 junior rouge....

Qu'est ce qui fait que vous restez attaché à votre village ?

Depuis tout-petits, nos parents nous ont transmis les valeurs du bénévolat d'abord à travers l'APE (Association des Parents d'Elèves) par l'organisation de manifestations pour financer des sorties scolaires : « agir à plusieurs pour réaliser un projet commun. » Cette habitude s'est ancrée petit à petit en nous, nous participons ainsi naturellement dès que c'est possible pour soutenir les associations de la commune.

Kévin et Théo sont bénévoles depuis chacun l'âge de 14 ans. Quelle que soit l'association : l'APE, Ladinhat Patrimoine, la Ronde de la Châtaigneraie, l'Amicale de Trémouille, le comité des fêtes : ils sont toujours présents « pour donner un coup de main » aux préparatifs, à la buvette, à la cuisson des fouaces, à la réalisation des repas (cochon à la broche, grillades...) A noter que Kévin est aujourd'hui vice- président du comité des fêtes : une vraie reconnaissance de son investissement dans le milieu associatif de la commune.

Auriez-vous une proposition, une suggestion pour agrémenter, valoriser notre village ?

Le retour rapide du bar restaurant qui est le seul lieu où nous pouvons nous retrouver entre copains et partager un bon repas.

Comment définiriez-vous le mot patrimoine

Théo de façon spontanée : le patrimoine c'est la patrie et le moine ! Plus sérieusement tout ce qui représente les monuments (églises, le bâtît...) mais aussi les traditions. Kévin rajoute que le patrimoine c'est aussi les paysages, les arbres, les champs, les cultures. Et également les Anciens par leurs connaissances de l'histoire du village.

Agenda



Mairie de Ladinhac
Place Céline Esquirou
15120 LADINHAC



06.70.36.78.98



ladinhac.patrimoine@gmail.com



<https://www.facebook.com/ladinhacpatrimoine.ladinhac>



<https://Ladinhacpatrimoine.fr>

Créée en mars 2016,
l'association **Ladinhac Patrimoine** a pour objet de
promouvoir toute action propre à préserver, entretenir
le patrimoine matériel et immatériel (notamment la
biodiversité) de la Commune de LADINHAC.

A l'occasion de l'exposition « Ladinhac, terre de caractères » nous mettrons en vente les photos seules ou encadrées ainsi que l'affiche. Vous pourrez passer commande au stand Ladinhac Patrimoine le jour de la foire.

- **Rencontre des amateurs de véhicules anciens** les premiers dimanches de chaque mois de Janvier à octobre de 10h à midi sur la place devant le restaurant, venez échanger ou faire un tour du village avec les passionnés de vieilles mécaniques. Buvette sur place.

Prochains rendez-vous avec les associations locales:

- **Dimanche 30 novembre** : Télérthon
- **Vendredi 12 décembre** : AG Ecrans de campagne
- **Mercredi 31 décembre** : Réveillon de la St Sylvestre
- **Dimanche 4 janvier** : Vœux municipaux
- **Samedi 10 janvier** : AG club des 11 moulins
- **Vendredi 16 janvier** : Projection Ecrans de campagne
- **Samedi 7 février** : Bal costumé APE
- **Samedi 14 février** : Concours de belote du comité des fêtes
- **Vendredi 27 février** : Projection Ecrans de campagne
- **Vendredi 27 mars** : Projection Ecrans de campagne
- **Vendredi 17 avril** : Projection Ecrans de campagne
- **Samedi 25 avril** : Foire de printemps



Le châtaignier remarquable de Ladinhac



(À découper ou recopier sur papier libre)

Bulletin d'adhésion 2025



*Je te confie ce paradis
Il est à toi, tu es son demain*

Individuel	10 €	☐
Couple	15 €	☐
Soutien	...€	☐

NOM:

PRENOM:

ADRESSE:

Téléphone:

Mail:

Chèque à l'ordre de « Ladinhac Patrimoine »

Possibilité de payer par carte bleue sur le site HELLOASSO avec le QRcode ou en suivant le lien:
<https://www.helloasso.com/associations/association-ladinhac-patrimoine/adhesions/adhesion-2025>

